



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
mairie@pencran.fr

Pencran : vues du clocher



LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance : Gabriel BELLEC, 15 rue Per Jakes Hélias, né le 16 janvier

Décès : Michaël KERLEROUX, 9 route de Keranhoat, décédé le 20 janvier, 38 ans

URBANISME

Permis de construire accordés :

Commune de Pencran, place de la mairie, extension de la mairie

M. et Mme KERIVIN, 20 rue Per Jakes Hélias, construction d'une maison individuelle

M. et Mme NOËL, 2 bis impasse des Ormes, construction d'une maison individuelle

M. et Mme COILLARD, 30 rue des Bruyères, extension de l'habitation

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

KERMARREC Jean-Yves, 16 rue de Kermaria, bardage d'un pignon et d'une façade

KERMARREC Daniel, 5 rue Eric Tabarly, remplacement de la porte de garage

Commune de Pencran, place du Creisker, remplacement de 2 portes d'entrée de la salle polyvalente pour mise en accessibilité

Permis d'aménager accordé :

EMILY Jean-Yves, Keranna, création de 5 lots à bâtir



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Jean CRENN reçoit sur RDV :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal PICHON : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Accueil de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **février 1997** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Dates à retenir :

03/02 : APE - Foire à la puériculture, salle de sports

22/02 : Soirée jeux de société, arc en ciel à partir de 19h

23/02 : APAC / AUTO-CROSS, soirée disco années 80, salle polyvalente

1^{er} et 02/03 : USP - ramassage de ferraille

Réforme des rythmes scolaires



La réforme des rythmes scolaires va entrer en vigueur en septembre 2013 ou septembre 2014 si la municipalité demande une dérogation. La mise en place est très lourde pour la commune tant financièrement que pour son organisation.

Le décret, paru au Journal Officiel le 26.01.13, prévoit 4 jours et demi d'école par semaine afin d'alléger la journée d'enseignement. Les heures d'enseignement ne pourront dépasser 5h30 par jour (3h30 pour la demi-journée supplémentaire). Cela nous amènera-t-il à revoir les horaires de début et fin de journée les lundi, mardi, jeudi et vendredi ? à revoir la durée de la pause de midi ? à organiser différemment les temps avant et après l'école ?

Le décret, paru au Journal Officiel le 26.01.13, prévoit 4 jours et demi d'école par semaine afin d'alléger la journée d'enseignement. Les heures d'enseignement ne pourront dépasser 5h30 par jour (3h30 pour la demi-journée supplémentaire). Cela nous amènera-t-il à revoir les horaires de début et fin de journée les lundi, mardi, jeudi et vendredi ? à revoir la durée de la pause de midi ? à organiser différemment les temps avant et après l'école ?

La demi-journée est préconisée le mercredi matin mais une dérogation est possible le samedi si elle est justifiée et si elle présente des garanties pédagogiques suffisantes.

L'organisation de la semaine de chaque école dans le département sera décidée par la directrice académique des services de l'Education Nationale, après avis du maire.

Le texte prévoit également la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires en petits groupes pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou une activité prévue par le conseil des maîtres.

D'autres questions se posent bien évidemment comme la mise en place des services de garderie et de cantine lors de la demi-journée d'école supplémentaire, la modification de l'accueil à l'ALSH, les éventuels recrutements de personnels complémentaires pour la mise en place d'activités péri-éducatives...

La municipalité n'avancera pas seule dans la mise en place de cette réforme. Les enseignants, l'APE et les parents d'élèves seront consultés.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 20/12/12 : Nitrates (NO3) : 26 mg/l (limite de qualité : 50 mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur internet (rubrique Environnement).



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Le « zéro phyto » atteint !

Depuis près de 6 ans, la commune de Pencran n'utilise plus de produits phytosanitaires pour le désherbage, même sélectif, de ses espaces publics et terrains de foot, ni pour la production de ses plants dans la serre communale. La commune s'y était engagée dans le cadre du contrat signé avec le Syndicat de bassin-versant de l'Elorn et s'est vue remettre le prix « Zéro Phyto » le 26 janvier dernier à Rennes.

Depuis son arrivée en 1998, Jean-Pierre BERGOT, responsable des espaces verts, s'est engagé dans une gestion du fleurissement et des terrains de foot plus écologique et économique : diminution des engrais chimiques au profit d'engrais organiques à libération plus lente, pose de paillage sur les parterres et diminution des surfaces plantées limitant ainsi le sarclage et supprimant l'utilisation des produits phytosanitaires.



De gauche à droite : Daniel KERMARREC, Anthony GOULAOUIC, Lucien VIGOUROUX, Cyril RIOU et Jean-Pierre BERGOT.

Quels matériels pour y arriver ?

Le désherbeur thermique est passé fréquemment dans le cimetière, sur les bordures des trottoirs ou encore aux pieds des murs.

La brosse désherbeuse est passée sur toutes les surfaces imperméables (caniveaux, accotements, pavés...).

La débroussailluse est également utilisée et le désherbage manuel est largement pratiqué.

Enfin, le passage fréquent de la balayeuse permet de limiter le développement des mauvaises herbes.

Une réflexion globale

Afin de gagner du temps pour le désherbage, les parterres - auparavant plantés d'annuelles - ont été plantés de vivaces ou remplacés par de la pelouse. De même, les nouveaux lotissements sont aménagés avec des accotements imperméables inclinés vers des caniveaux centraux ou au niveau de la route. Enfin, depuis l'an dernier, Jean-Pierre BERGOT développe les mélanges fleuris sur les massifs.



Mélanges fleuris



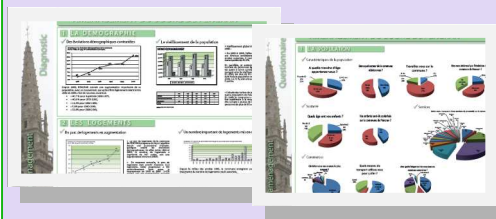
Désherbeur thermique



Lotissement Les Coteaux de Kéroullé

Ces aménagements et modifications de pratiques opérés depuis plusieurs années résultent d'une réflexion globale pour faciliter l'entretien des espaces communaux.

Etude sur l'aménagement du bourg



Le **diagnostic** réalisé par le bureau d'études A&T Ouest sur le centre bourg de Pencran, ainsi que les **résultats des questionnaires** transmis en novembre dernier ont fait l'objet d'une exposition en mairie pendant un mois.

Ces panneaux restent consultables sur le site internet de la commune, www.pencran.fr, rubrique « La mairie communique », « Tous les Pencranais peuvent donner leur avis ». N'hésitez pas à nous faire part de vos observations !

Le CLIC* du Pays de Landerneau

Un lieu d'écoute, d'information et d'orientation à destination des personnes âgées

Son rôle :

- ⇒ Etre un lieu d'écoute pour les seniors et leur famille
- ⇒ Faciliter la diffusion de l'information à destination des seniors et de leur famille : dossiers APA, renseignements sur les structures d'hébergement, renseignements sur les aides, les droits et les différentes prestations à destination des seniors.
- ⇒ Contribuer au maintien du lien social des seniors
- ⇒ Développer des actions de prévention du vieillissement, par l'organisation de conférences à thèmes et d'ateliers spécifiques.



Quand ?

- ⇒ Sur RDV le mardi, mercredi et vendredi.
- ⇒ Sans RDV le lundi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h à 12h30.

Où ?

CLIC du Pays de Landerneau
17, rue du Général Goury - 29800 LANDERNEAU
Tél : 02 98 21 72 99 / Fax : 02 98 85 43 35

*Centre Local d'Information et de Coordination.

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du mercredi 16 janvier 2013

Absent : J. PAUGAM

Secrétaire : E. PETTON

Budget commune : décision modificative

Pour tenir compte du dégrèvement de la taxe foncière sur le foncier non bâti pour les jeunes agriculteurs, il convient de modifier le budget 2012 en dépenses et en recettes d'une somme de 136,00 €. POUR : 15.

Arrivée de J. GUEVEL

Assainissement : comptes administratifs et comptes de gestion 2012

J. CRENN présente les comptes administratifs de l'exercice 2012 concernant le budget Assainissement et se retire pour laisser la présidence à J. MARTIN, doyenne de l'assemblée. Elle met aux voix les comptes d'exploitation et d'investissement et les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Assainissement compte d'exploitation :

Dépenses 294 743,52 €

Recettes 352 316,29 €

Excédent 57 572,87 €

Assainissement compte d'investissement :

Dépenses 148 467,29 €

Recettes 103 419,26 €

Déficit 45 048,03 €

Les budgets sont adoptés. POUR : 15.

J. CRENN reprend la présidence. Le Conseil certifie conformes les comptes de gestion Assainissement pour l'année 2012. POUR : 16.

Questionnaires sur le pôle métropolitain d'étudiants de l'UBO

Des étudiants en « master 2 » management et développement territorial à l'UBO de Brest ont préparé un questionnaire à destination des élus (sur le Pôle Métropolitain du Pays de Brest). Deux d'entre eux ont présenté ce questionnaire et répondu aux interrogations des élus. Les résultats de l'enquête seront publiés en mars prochain.

Action sociale liée au CLIC : transfert de compétence à la CCPLD

Lors de la séance du 14/12/2012, le conseil communautaire a adopté une modification des statuts de la CCPLD en ajoutant à ses compétences l'animation et la gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC). La modification des statuts n'est acquise que si une majorité qualifiée se prononce en sa faveur. Le Conseil accepte la modification et donc le transfert de compétence du CLIC à la CCPLD. POUR : 16.

Restructuration de la station d'épuration de Landerneau : enquête publique

Le Conseil émet un avis favorable à la restructuration de la station d'épuration de Landerneau. Cette station traite les eaux usées de Pencran, Dirinon, Plouédern, Ploudaniel. Une enquête publique est en cours du 8/01/13 au 7/02/13. Le dossier est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture. POUR : 16.

Avis sur la dissolution du SIE Daoulas et sur l'extension du périmètre du SDEF

Afin d'organiser le service public de l'électricité, conformément à la loi du 7/12/2006 sur le secteur de l'énergie, il est proposé de dissoudre le Syndicat Intercommunal d'Electrification de la région de Daoulas au 31/12/2013. Le périmètre du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) sera modifié par l'intégration des communes en lieu et place des syndicats primaires. Cette modification prendra effet au 1/01/2014. POUR : 16.

ALSH : renouvellement de la convention avec la MPT en 2013 pour l'animation de l'ALSH

L'animation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est assurée par la Maison Pour Tous de Landerneau depuis le début de son ouverture à Pencran en 2011. La MPT, employeur, met à disposition de l'ALSH un personnel d'animation qualifié, sous forme de prestation de service. La convention qui lie la commune de Pencran à la MPT doit être reconduite pour 2013. Un agrément pour

8 places supplémentaires a été obtenu en juillet 2012 ce qui le porte à 40 places. La convention prévoit un budget estimé à 52 139 € dont 42 639 € de charges de personnel et 9 500 € de frais de gestion. Il sera procédé à un ajustement sur la base des dépenses réelles engagées. Le Conseil accepte de renouveler la convention avec la MPT. POUR : 16.

Information sur les dernières Déclarations d'Intention d'Aliéner.

J. MARTIN évoque l'ensemble des transactions immobilières réalisées sur la commune d'avril 2012 à ce jour et pour lesquelles la commune n'a pas exercé son droit de préemption.

Convention avec le Centre de Gestion du Finistère : santé au travail

Le Centre de Gestion du Finistère a créé une prestation de santé au travail qui a pour mission de mettre en œuvre les compétences nécessaires à la santé et la sécurité des agents, à l'adaptation de leurs conditions de travail et au maintien dans l'emploi des agents. Le coût annuel de la prestation est de 0,37% sur les salaires bruts et représente environ 1 200 € pour Pencran. Le Conseil autorise la signature de cette convention. Pour : 16.

Compte rendu des commissions

Assainissement – voirie : L. VIGOUROUX

Eurovia interviendra courant février à Kernevez, Keranjaffrès, rue des Bruyères, Botcaërel et Voas Glaz.

La mise en concurrence concernant l'étude d'aménagement de Kermaria/Kerlois sera analysée lors de la commission d'appels d'offres du 6/02/13.

Enfance – Jeunesse : C. PICHON

Aménagement de la cour de l'ALSH suivant plan présenté : coût 21 190 € H.T.

Informations sur la réforme des rythmes scolaires. Chaque conseil municipal devrait se positionner pour le 1^{er} mars 2013 sur le choix de la date de mise en application des nouvelles dispositions à savoir : septembre 2013 ou septembre 2014. Pour autant, les informations données aux collectivités sont parfois contradictoires et rendent la réflexion difficile.

Urbanisme : J. MARTIN

Un permis d'aménager pour 5 lots à bâtir « les Hauts de Kermaria » a été accordé et une demande de permis d'aménager a été déposée par la SAS DAMOCLES pour 11 lots à bâtir « le Clos des Serres ».

Bâtiments : JC LARVOR

Le permis de construire pour l'extension de la mairie est accordé. Les appels d'offres ont été lancés et seront examinés le 6/02/13.

Information : R. EMILY

Environ 180 personnes ont participé aux Vœux du Maire le 4/01/13.

Questions diverses

Un Pencranais a émis l'idée d'un jumelage de Pencran avec éventuellement une commune allemande. Il sera prochainement reçu par le conseil municipal afin d'en étudier la possibilité et la pérennité.

Compte-rendu complet du conseil et des commissions consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

A l'occasion de l'Epiphanie, les enfants du Jardin d'Enfants ont mis la main à la pâte ! Ils ont eux-mêmes choisi leurs ingrédients afin de confectionner les galettes des rois qu'ils ont pu partager pour le goûter. Pommes, chocolat et bien évidemment fèves se sont retrouvés au menu !

Nous avons célébré nos rois Yoann, Elouann et Ryan et notre reine Louna ! Mais tous et toutes ont pu porter leurs belles couronnes scintillantes fabriquées pour l'occasion !

 **Attention ! Nouvelle adresse mail :** jardindenfants@pencran.fr



Nouvelle année, nouveaux projets !



« La transformation »

Avec la participation des jeunes du foyer de Pencran, nous montons une petite équipe de journalistes et créateurs en herbe. L'idée est de partager les activités, projets et envies des adolescents de la commune.

Ainsi, durant les vacances de Noël, nous avons réalisé une vidéo humoristique au sein du local jeunes de Pencran : "la transformation". Cette vidéo est en ligne sur la page de l'Espace jeunes de Pencran (facebook EJ Pencran) ou sur Youtube (tapez Zesecteurjeunesse, la transformation).

Le groupe du vendredi soir (14-17 ans) est allé se confronter aux pistes du "Bowling Le Master" à Brest ! Il n'est pas facile d'éviter les gouttières mais en persévérant, la régularité dans le lancer a fini par

payer ! On ne parlera pas des styles très personnels de faire rouler la boule, l'important c'est l'efficacité et le plaisir de jouer !

Nous avons également un petit groupe dont le projet est d'aller à Paris découvrir Le Louvre. Il va mettre en place des opérations d'auto-financement, et cela devrait commencer par la réalisation et la vente de crêpes pour la Chandeleur. Avis aux gourmands !

L'équipe de l'Espace jeunes de Pencran.

VIE ASSOCIATIVE

USP

Fin d'année 2012, les joueurs de la catégorie U9 sont allés défier leurs homologues du Stade Brestois lors d'une rencontre amicale au stade de Pen Helen.

Loïc LAUMONIER, Taxi West, leur a offert un jeu de shorts et maillots inaugurés lors de ce match. Les deux entraîneurs se sont également vus remettre un sweat.



De haut en bas et de gauche à droite : Fred SANQUER, Loïc LAUMONIER, Tanguy CORBÉ, Théo SIMON, Yanis CORBÉ, Toan LAUMONIER, Simon TANNOU, Evan LE MENN, Morgan SANQUER, Valentin MICOUT, Enzo SPARFEL, Yanis HERNANDEZ.



Opération ferraille - 1^{er} et 2 mars 2013



La désormais traditionnelle opération de ramassage de ferraille organisée par le club de foot aura lieu les 1^{er} et 2 mars prochains.

Pensez dès à présent à stocker les vieilles pièces au rebus : appareils électroménagers, carcasses de vélo, de voitures, machines agricoles hors service, batteries usagées... Toutes les pièces à structure métallique de la plus petite à la plus encombrante pourront être collectées.

Des bennes de récupération seront déposées sur le parking de Keranna durant les 2 jours de l'opération. Vous pourrez aussi nous solliciter pour enlèvement à votre domicile. Contact : Stéphane au 06 13 12 58 56.

En plus de s'inscrire dans une démarche écologique, cette opération permet le renouvellement des équipements sportifs pour toutes les catégories d'âges. Merci par avance de votre geste civique et de votre contribution à la vie du club !

VIE ASSOCIATIVE



Soirée Disco & Année 80

Le 23 février 2013

à Pencran

Renseignement & Reservation au :
06.71.44.73.86 ou 06.23.76.13.57



Repas + Soirée 15€
- 12 ans 10€
ou
Soirée dansante 5€

+ Pétanque pour Amateur l'après-midi 2€

APAC - Soirée disco samedi 23 février

Venez nombreux à la **SOIRÉE DISCO / ANNÉES 80** à Pencran le 23 février à la salle polyvalente, organisée par l'Auto-Cross de Pencran.

Nous organisons également le même jour un **TOURNOI DE PÉTANQUE POUR AMATEURS**. Les inscriptions se feront de 14h à 14h30 (2 € par participant).

Et ensuite, avant de se bouger sur "le dance floor", nous vous proposons un repas. Au menu : cochon grillé accompagné d'une semoule de couscous + ratatouille et en dessert semelle aux poires ou aux pommes. Un apéritif est offert.

Tarifs :

Repas + soirée : adultes : 15 € / moins de 12 ans : 10 €.

Entrée soirée dansante seule : 5 €.

Les derniers repas seront servis jusqu'à 21h pour laisser place à la soirée dansante.

Bien évidemment, les déguisements seront les bienvenus !!!

Merci de réserver vos repas avant le vendredi 15 février.

Réservations et renseignements :

Gaëlle Lamendour, Keramborn, 29460 Dirinon (tél : 06 71 44 73 86)

Katell Da Silva, 70 route du Stum, 29800 Saint-Urbain (tél : 06 23 76 13 57).

Les Amis de la Colline

Le club des Aînés a tenu ses assemblées générales extraordinaire et ordinaire le 19 janvier à l'arc en ciel.

Louis TOURBOT, président, a demandé d'observer une minute de silence en mémoire de Mme Michèle ABJEAN, secrétaire du club, décédée en août 2012.

Il a ensuite ouvert l'assemblée extraordinaire et proposé de modifier le nom du club. Suite à une large concertation, « la colline » était à maintes reprises suggérée soit en breton soit en français. L. TOURBOT propose comme nouveau nom du club « Les Amis de la Colline » qui est adopté à l'unanimité.



Le rapport d'activités présenté par A. MARTIN note un fort enthousiasme pour la pétanque et les dominos avec le succès des interclubs. M. CORRE présente le rapport financier qui laisse apparaître un léger déficit de 269 € en 2012 mais une situation saine avec un compte bancaire positif de 3 563 €. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité. J. CRENN et M.-F. LE GUEN ont fait une information sur le CLIC.

L. TOURBOT se réjouit de la mise sur pied de journées « grillades » qui permettent aux adhérents de resserrer les liens d'amitié. Ces journées seront reconduites en 2013 ainsi que les sorties interclubs et les concours de pétanque et dominos. L'assemblée s'est clôturée par un apéritif puis un repas pris au restaurant Couleur Café.

APE

Le vendredi 21 décembre, les élèves de maternelle le matin et les plus grands l'après-midi, ont eu la surprise d'avoir la visite du Père Noël chargé de cadeaux destinés à chaque classe. Après cette visite, les enfants ont partagé un goûter offert par l'APE.



La prochaine manifestation sera la foire à la puériculture qui se déroulera le dimanche 3 février de 9h à 13h à la salle des sports de Pencran.




FOIRE
puériculture

0 - 14 ans

Vêtements & jouets

PENCRAN

Salle des Sports

3 Février
de 9 h à 13h

VIE ASSOCIATIVE

Sentiers de Pencran - Assemblée générale du 12 janvier 2013

Le président C. MOYSAN retrace les activités réalisées en 2012 : le nettoyage des fossés, la pose de buses entre Keroullé et Poul-Ran, l'entretien général des chemins en vue de la marche du lundi de Pentecôte, la remise en état et la peinture de la Vierge à la Fontaine. Il présente les projets pour l'année 2013 : la priorité sera donnée au secteur de Runaher et entre la Fontaine et la Croix Neuve.

B. UGUEN expose un plan d'amélioration du site de la Fontaine. Puis il présente le bilan financier qui laisse apparaître un résultat positif de 1 799,78 €.

L'association compte 26 adhérents qui travaillent à l'entretien des chemins de randonnée de la commune.



DIVERS / PETITES ANNONCES

Vendredi 08 Février

à 21 h 00

CONCERT



Rock

& Métal



Couleur Café

Corinne, Denis, Jean, Laure et Anne vous souhaitent à tous une très belle année 2013.

Afin de commencer cette nouvelle année avec dynamisme, nous organisons le **vendredi 8 février dès 21h une soirée concert Rock et Métal**.

Venez partager ce moment avec nous !!!



Réunion d'information sur la sécurité des biens et des personnes

La Gendarmerie de Landerneau organise une réunion d'information à destination des seniors sur la sécurité des biens et des personnes le :

Lundi 25 février à 14h30 à la mairie de La Roche Maurice.

Le groupe scolaire « Les 2 Rives » de Landerneau vous invite à participer aux :

PORTES OUVERTES

du Collège et Lycée St Sébastien

4 rue Hervé De Guébriant

et du Lycée St Joseph - Route de Pencran
LANDERNEAU

**Vendredi 15 février de 17h à 20h et
samedi 16 février de 9h à 13h**



Groupe scolaire "Les 2 Rives"
Collège Lycée St-Sébastien,
4 rue Hervé de Guébriant
29208 LANDERNEAU Cedex
Tél : 02 98 85 12 55

EMPLOI

- L'Accueil de Loisirs de Pencran recrute des animateurs BAFA, des surveillants de baignade et des stagiaires BAFA pour les mois de juillet et août. Missions : assurer l'animation et l'encadrement des enfants au sein de l'accueil de loisirs enfants et des mini-séjours. Pour tous renseignements, contactez Marine COAJOU à l'arc en ciel, Plas An Holl - 09 60 54 23 03. Lettre et CV à adresser à ALSH de Pencran, l'arc en ciel, Plas an Holl - 29800 PENCRAAN avant le 31 mars 2013.
- **Exploitation agricole recherche jeunes (minimum 15 ans) pour la plantation des échalotes** pendant les vacances de février. Horaires : 13h30 - 18h. Rémunération selon la loi. EARL LE GOFF Yann, Clécunan - 29460 IRVILLAC. Tél. : 02 98 25 93 58. Mail : earllegoff@alsatis.net

Bois de chauffage - Créac'h Ar Roual

L'Office National des Forêts attribuera mi-février par tirage au sort des lots de bois de chauffage de Créac'h Ar Roual à Dirinon, au prix de 14€/stère. Règlement et inscriptions en mairie de Pencran avant le samedi 9 février 2013. L'O.N.F. prendra contact avec les personnes inscrites au cours de la semaine 7.

Vends articles de puériculture, layette, vêtements garçons de 6 mois à 3 ans, jouets... Tél. : 06 77 60 56 86 (en journée) ou 02 98 21 72 92 (en journée).

Cherche heures de ménage et/ou de **repassage** sur Pencran. 3h/semaine, en chèque emploi service. Tél : 02 98 85 57 70 (après 18h) et ou 06 67 11 03 03 (en journée).